

Date de création : 12/01/2021	Page 1 sur 10
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 11 MAI 2021</b>	

Présidence de la séance : Madame Caroline BERTRAND – Doyen de l'UFR des Sciences Odontologiques

MEMBRES	Présents	Excusés	Procurations	Absents
<b>Collège A</b>				
Professeur Caroline BERTRAND	x			
Professeur Marie-José BOILEAU	x			
Professeur Jean-Christophe FRICAIN	x			
Professeur Jean-Bruno ELLA N'GUEMA	x			
Professeur Sylvain CATROS	x			
Professeur Raphaël DEVILLARD		x	Marie-José Boileau	
<b>Collège B</b>				
Docteur Christophe BOU	x			
Docteur Audrey AUSSEL		x	Michel Bartala	
Docteur Yves DELBOS		x	Christophe Bou	
Docteur Sylvie BRUNET	x			
Docteur Michel BARTALA	x			
Docteur Rawen SMIRANI	x			
<b>Personnels BIATSS</b>				
Alice OUDIN		x		
Pascal HOUSTY	x			
<b>Etudiants titulaires</b>				
Clément MARTIN (2A)	x			
Sabrina BLAUDIER (2A) suppléant				
Rachel LACOUR (3A)	x			
Marie BADEL (3A) suppléant				
Maxence TORKINGTON (3A)	x			
Vincent MALET (4A) suppléant				
Alexandre FROMENTIN (4A) suppléant				
Mikael ELOUADI (4A)	x			
Louise THIOU (5A)	x			
Valérian FAUSSEMAGNE (5A) suppléant				
Robine REMION (6A) suppléant				
Isabelle MARIE-LOUISE (6A)	x			

Date de création : 12/01/2021	Page 2 sur 10
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 11 MAI 2021</b>	

MEMBRES	Présents	Excusés	Procurations	Absents
<b>Personnalités extérieures</b>				
Monsieur Didier CUGY Représentant la mairie de Bordeaux Métropole	x			
Madame Violaine TISSIER-TUREAU Représentant des activités industrielles en rapport avec l'odontologie		x		
Docteur Alain MANSEAU Représentant le conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes	x			
Monsieur Thierry THOMAS CHU de Bordeaux	x			
Monsieur Thierry CARDINAL Représentant de l'ICMCB		x		
Docteur Nathalie DELPHIN Représentante du SFCD (syndicat des femmes chirurgiens-dentistes)	x			
Docteur Benjamin DAVILLER Représentant l'ARS Nouvelle Aquitaine		x		
Madame Françoise JEANSON représentante du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine		x		

**08 h 35 : ouverture de la séance. Il est noté que le quorum est atteint.**

## Compte rendu du Conseil d'UFR du 11 mai 2021

### Point 1 : Accueil des nouveaux membres

Le Professeur Caroline Bertrand accueille les nouveaux membres du Conseil d'UFR : le Docteur Monsieur Didier Cugy représentant de la Mairie de Bordeaux, Monsieur Thierry Thomas représentant du CHU de Bordeaux et les nouveaux étudiants élus.

Le Professeur Caroline Bertrand invite ensuite les anciens membres du Conseil d'UFR à se présenter individuellement puis les nouveaux membres.

En amont des points de l'ordre du jour, le Professeur Caroline Bertrand présente dans les grandes lignes les études d'odontologie pour les nouveaux membres du Conseil d'UFR.

Date de création : 12/01/2021	Page 3 sur 10
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 11 MAI 2021</b>	

## Point 2 : Informations générales

1. Le Professeur Caroline Bertrand débute la séance par **un Point covid** :
  - Dans le cadre universitaire, l'UFR n'a pas fermé ses portes ce qui a permis de maintenir la continuité pédagogique en mode hybride pour les enseignements théoriques et en présentiel pour les séances de Travaux Pratiques avec un redécoupage en 6 groupes de TP de 18 étudiants au lieu de 3 groupes. La situation se passe bien les étudiants se sentent mieux encadrés et les enseignants sont également satisfaits. Les examens en présentiel ont été maintenu prioritairement pour les 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années qui doivent acquérir un diplôme, et notamment la synthèse clinique et thérapeutique (CSCT) en 5<sup>ème</sup> année qui leur ouvre la possibilité d'effectuer des remplacements.
  - Dans le cadre hospitalier, il n'y a pas eu de problème particulier puisque les étudiants et praticiens sont désormais parfaitement bien équipés avec les EPI.
  
2. **Réforme du premier cycle concernant la première année commune aux études de santé** : Le Professeur Bertrand explique que nous avons eu un recours national concernant les capacités d'accueil. En novembre est intervenue une publication du numérus clausus des redoublants PACES. Ce calcul avait été fait sur une moyenne des trois dernières années pour définir l'effectif final sans qu'il y ait de perte de chance pour les redoublants. Le numérus clausus publié en novembre 2020 a été de 43 étudiants pour Bordeaux en odontologie. Une discussion a eu lieu par la suite avec l'ARS en février pour finaliser les capacités d'accueil avec une vision à 5 ans. A l'UFR nous sommes passés à une proposition de 98 à 108 étudiants incluant redoublants PACES, étudiants Pass/Las et passerelles tardives. Les étudiants ne sont pas satisfaits de ces chiffres car ils ont l'impression que les redoublants PACES ont été privilégiés par rapport à eux. Dans les perspectives l'année prochaine, il a été décidé d'augmenter de façon significative le pourcentage de deuxièmes chances pour les étudiants en deuxième année de Las et licences générales.
  
3. **Travail sur les oraux** : Le Professeur Bertrand informe les membres du Conseil qu'un travail est en cours pour la préparation des oraux avec la mise en place de deux jurys : un jury général et un jury de filière avec des examinateurs adjoints qui vont écouter à l'oral des étudiants de Pass et de Las. Il a été prévu de désigner 50% d'étudiants super admissibles en PASS et d'écouter un nombre double de celui du nombre de places restant disponibles pour PASS et LAS. Les étudiants de LAS ont l'obligation d'être auditionnés à l'oral dans le cadre de ces recrutements. A l'issue de ces oraux, ceux qui ont validé la première année mais n'ont pas été pris en deuxième année, continueront dans leur voie en licence générale de leur option mineure et auront une deuxième chance tout en avançant dans leur cursus. L'objectif de cette réforme est vraiment de diversifier les profils mais aussi d'éviter les redoublements.

Date de création : 12/01/2021	Page 4 sur 10
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 11 MAI 2021</b>	

En synthèse, il y aura deux jurys :

- Un grand jury pluridisciplinaire avec des personnalités extérieures à l'université.
- Un jury de filière odontologie divisé en deux sous-jurys :
  - o un premier jury consacré à l'oral de présentation du projet professionnel (10mn par étudiant) sera composé du Professeur Jean-Christophe Fricain, Docteur Olivia Kérouedan et Docteur Christophe Bou,
  - o un deuxième jury sera consacré à une mise en situation avec un scénario court (10mn d'audition par candidat) composé du Professeur Caroline Bertrand, du Docteur Yves Delbos et du Docteur Emmanuel D'Incau.

4. **Projet CHU** : Le Professeur Caroline Bertrand informe que des discussions ont eu lieu avec l'ARS concernant le projet du CHU. En prévision on devrait se retrouver sur le site de Pellegrin, et il fallait acter le fait qu'il y ait moins de fauteuils à disposition que ce qui était souhaité. A cet effet, il semble indispensable d'augmenter l'envoi des étudiants de 6<sup>ème</sup> année dans les sites périphériques. Il faut un service d'odontologie digne de ce nom au CHU de Bordeaux avec un plateau technique attractif. Les discussions sont en cours pour envoyer 4 étudiants à Libourne. Nous avons 8 candidats actuellement pour 4 postes et 2 étudiants devraient être envoyés à Mont de Marsan.
5. **Nomination d'une assistante de prévention au sein de l'UFR** : Depuis le 1er avril 2021, Madame Martine Saint Marc a été nommée assistante de prévention au sein de l'UFR des Sciences Odontologiques. La mission de l'assistant de prévention est d'assister et de conseiller le chef de service dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail, notamment dans l'évaluation des risques ou de la mise en place des consignes sanitaires. Martine Saint-Marc est notamment intervenue dans l'instauration d'un circuit sanitaire dans l'université lors de la rentrée universitaire et plus récemment dans la préparation du Forum des partenaires.

### **Point 3 : Approbation du Compte rendu du Conseil d'UFR du 12 Janvier 2021**

Le Professeur Caroline Bertrand soumet aux membres du Conseil la validation du compte rendu du précédent Conseil d'UFR du 12 Janvier 2021, qui l'approuvent à l'unanimité.

### **Point 4 : Désignation responsables de diplômes Licence Master Doctorat**

Le Professeur Caroline Bertrand informe les membres du Conseil d'UFR de la liste des responsables de diplômes Licence Master Doctorat désignés ci-dessous :

- **Pour le DFGSO** : Docteur Olivia Kérouedan
- **Pour le DFASO** : Docteur Michel Bartala
- **Pour le TCEO1** : Docteur Christophe Bou
- **Responsable de DES** : Docteur Marie-José Boileau

Cette liste est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'UFR.

Date de création : 12/01/2021	Page 5 sur 10
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 11 MAI 2021</b>	

### **Point 5 : Les capacités d'accueil**

Le Professeur Caroline Bertrand rappelle que concernant les capacités d'accueil, l'UFR ne peut pas dépasser 108 étudiants. C'est une année particulière où il faut cumuler PACES et Pass/Las. Dans les textes, les universités déterminent leurs capacités d'accueil en lien avec l'ARS, qui remonte ensuite les données approuvées. L'UFR a fait remonter le chiffre de 108 étudiants passerelles tardives incluses, hors étudiants étrangers. Ces capacités d'accueil sont ensuite remontées à l'ONDPS qui approuve ou non les propositions faites par les universités. Or, l'ONDPS souhaite que les capacités d'accueil soient beaucoup plus augmentées.

De plus, il faut savoir que certaines régions souhaiteraient mettre en place leur propre faculté d'odontologie par exemple Tours ou Dijon. Le problème majeur se situe au niveau des recrutements d'enseignants. En effet, il est déjà compliqué pour les facultés existantes de recruter de jeunes enseignants car les des dossiers de CNU sont très exigeants. Baisser la qualité des dossiers de recrutement pour augmenter le nombre d'enseignants ne peut être envisagé sans que cela ne se traduise sur le terrain par une baisse des compétences en matière pédagogique et de recherche. La demande d'ouvrir une faculté à Tours est remontée aux tutelles. Avant de donner un avis, une inspection est diligentée par la ministre Madame Vidal parmi les facultés d'odontologie de France pour évaluer le coût des facultés, le nombre des enseignants nécessaires pour obtenir une formation de qualité égale sur tout le territoire national. A l'issue de cette enquête une décision sera prise d'ouvrir ou non de nouvelles facultés.

Dès 2022, Bordeaux recevra 21 étudiants en provenance de Poitiers. Les étudiants actuellement accueillis provenant de Limoges, seront dirigés pour 4 d'entre eux à Bordeaux et pour 10 vers Clermont-Ferrand.

### **Point 6 : Attractivité des carrières et Ségur de la santé**

Le Professeur Caroline Bertrand soumet à la discussion le problème de l'attractivité des carrières. Il ressort du document envoyé aux membres du Conseil d'UFR que pour améliorer l'attractivité des carrières une diminution du nombre d'échelons pour les MCU-PH et PU-PH et une amélioration des salaires des hospitalo-universitaires serait proposée en début et fin de carrière. Les discussions ne sont pas finalisées, et les syndicats ont quitté la table des négociations car rien n'est envisagé pour les milieux de carrières ni les retraites hospitalières. Les MCU-PH et PU-PH au niveau hospitalier n'ont pas de salaires mais des émoluments qui ne donnent pas droit à une retraite hospitalière.

Concernant les statuts des disciplines de l'odontologie et de la pharmacie, il est prévu leur alignement sur ceux de la médecine. Le texte est passé devant le Conseil d'Etat et devrait sortir d'ici cet été. Les anciens doyens se plaisent à rappeler que cela fait plus de 20 ans que ces discussions ont lieu mais qu'à chaque fois tout finit par être bloqué. Désormais, cela semble possible.

Un tel alignement des statuts est bénéfique mais il y aura des conséquences en termes notamment des recrutements de Chefs de Cliniques Assistants à la place des Assistants HU temps partiels actuellement possibles en odontologie. Il devient désormais impératif de conduire à son terme la réforme du troisième cycle des études d'odontologie (cycle court et cycle long) car seuls les étudiants ayant un DES pourront candidater à une carrière hospitalo-universitaire.

Date de création : 12/01/2021	Page 6 sur 10
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 11 MAI 2021</b>	

Il a été demandé par le bureau de la Conférence des Doyens que soit précisé dans les futurs statuts, une période transitoire permettant de poursuivre le recrutement des AHU temps partiel avant d'avoir suffisamment d'étudiants porteurs d'un DES qui pourraient éventuellement envisager de devenir des chefs de cliniques assistants à temps plein. Cela implique, sur un plan budgétaire, que la transformation des postes temps partiel en temps plein divisera le nombre de postes actuels des AHUO par deux !

Le Docteur Michel Bartala s'exprime sur ces statuts qui provoqueront selon lui de nombreux problèmes. Pour lui, en occultant les temps partiels au profit des temps pleins, nous allons perdre beaucoup de profils intéressants qui ne souhaitent pas faire du temps plein.

Le Docteur Didier Cugy intervient pour appeler à la vigilance sur des problèmes existant en médecine concernant les médecins travaillant une partie de leur temps dans une ville, et l'autre partie dans une autre. Cela a donné lieu à un grand nombre de mal-être et de suicides au sein du corps médical qui n'ont pas de stabilité. Monsieur Cugy appelle à la bienveillance et l'esprit de compagnonnage pour permettre d'exercer son métier dans les meilleures conditions.

### **Point 7 : Projet nouveau Chu**

Le Professeur Caroline Bertrand et le Professeur Jean-Bruno Ella N'Guema ont rencontré le Directeur Général du CHU qui s'est engagé à apporter son aide sur le projet d'un nouveau service dentaire au CHU. Il souhaiterait avant son départ qu'un service d'odontologie digne de ce nom ait vu le jour. Lorsque le nouveau site sera créé, il faudra avoir tenu compte de tout l'inventaire des équipements en amont.

Monsieur Thierry Thomas s'exprime sur le projet du nouveau CHU et exprime son soutien clair à ce projet. Il explique qu'a eu lieu une crise sur la disponibilité des fauteuils sur le site de Pellegrin suite à des contaminations qui est en passe d'être résolue. Le futur du service d'odontologie se dessine petit à petit et il ressort une tendance à l'innovation et au renouvellement des matériels pour établir un service de qualité.

Le Professeur Jean-Bruno Ella N'Guema informe avoir visité avec ses collègues le futur site des urgences actuelles, pour évaluer le volume de ce qui sera installé en nombre de cabinets. Le site semble intéressant car situé à 20 ou 30 mètres de l'UFR. Aujourd'hui nous sommes dans l'attente du rendez-vous avec l'ingénierie pour estimer les réels besoins en termes d'équipement et voir comment les disposer dans l'établissement en prévision des travaux. Il a été proposé d'anticiper sur certains de nos besoins, pour commencer à préparer le plateau technique futur. Tout le pôle ne sera pas situé sur le site de Pellegrin, puisqu'il y aura un site satellite à Saint-André avec probablement une maison de santé pluridisciplinaire (20 fauteuils seraient prévus) et 70 fauteuils sur Pellegrin.

Concernant les travaux, il y a des retards en raison des débats du Pôle de Biologie qui a finalement été transféré à Haut Lévêque. Le plan de livraison du bâtiment est fixé sur une période minimale de 5 ans.

Date de création : 12/01/2021	Page 7 sur 10
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 11 MAI 2021</b>	

Monsieur Thierry Thomas fait un exposé sur les travaux envisagés. Il explique un « recarrossage » des urgences pour vérifier si l'organisation interne convient ou non, avec une crainte légitime quant à l'organisation en open space. L'idée de Monsieur Ella est de profiter des travaux actuels envisagés pour anticiper et prévoir des pré-aménagements pour rendre l'installation du service d'odontologie plus rapide et moins onéreux.

Le Docteur Didier Cugy exprime une problématique existante sur la position du schéma du CHU qui est rive gauche. Il va falloir que l'institution intègre la nécessité de repositionner rive droite des établissements universitaires ou hospitaliers. Dans tout ce schéma directeur rien n'intègre la rive droite, et ce sont des discussions existantes entre élus locaux.

Le Docteur Alain Manseau rajoute que concernant l'accès aux soins en odontologie, il n'y a toujours pas de nouvelle organisation d'un service d'urgence dentaire en milieu hospitalier. Les urgences de nuits semblent être pourtant une priorité de service public sachant que les services dentaires lowcoast se développent à grande vitesse et qu'ils envisagent de créer des services d'urgence ! La priorité est donc d'accélérer la construction du service d'odontologie au CHU car plus on perd de temps, plus la qualité des services de soins dentaires sera impactée au niveau de la ville et de la région.

Monsieur Thierry Thomas rappelle que les travaux avancent, et notamment le lancement du fonctionnement en SAS dans les urgences. Les deux grandes idées aujourd'hui semblent être l'amélioration du temps de décroché avec un tri effectué en amont sur les urgences qui apparaissent vitales ou moins urgentes ; ainsi que proposer des consultations en libéral sur certaines horaires pour désengorger les urgences sur des cas moins urgents.

### **Point 8 : Don CNO**

Le Professeur Caroline Bertrand soumet à validation des membres du Conseil d'UFR le don du Collège National d'Occlusodontologie. Le CNO fait un don d'une valeur de 660 euros qui servira pour l'achat d'un logiciel de conception de prothèses assistée par ordinateur qui sera installé en salle informatique à l'intention des étudiants.

Les membres du Conseil d'UFR approuvent ce don à l'unanimité.

### **Point 9 : Vote DIU Pathologies de la muqueuse orale**

Le Professeur Caroline Bertrand propose au Professeur Jean-Christophe Fricain de présenter son DIU Pathologies de la muqueuse orale, pour qu'il soit voté lors de ce Conseil.

Le Professeur Jean-Christophe Fricain explique que ce DIU est un diplôme inter universitaire réalisé avec les universités de Paris et de Marseille. Ce DIU se fait uniquement à distance. Le DIU propose des coûts de formation de 1500 euros pour les praticiens et de 150 euros pour les internes. Le DIU est essentiellement théorique, avec des séances de présentation de cas cliniques, et des cours à valider chaque semaine par QCM. La répartition du financement sera de l'ordre de 25% pour Marseille et Bordeaux et de 50% pour Paris. Il existe également un projet de DIU hospitalier.

Les membres du Conseil d'UFR approuvent ce DIU à l'unanimité.

Date de création : 12/01/2021	Page 8 sur 10
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 11 MAI 2021</b>	

### **Point 10 : Calendrier 2021-2022**

Le Professeur Caroline Bertrand présente le calendrier pour l'année 2021-2022. Sur ce calendrier, ont été rajoutés les conseils d'UFR, les commissions pédagogiques ainsi que les commissions HU. Les dates du CSCT sont également inscrites sur le calendrier pour permettre aux enseignants de s'organiser et de prendre les dispositions nécessaires pour permettre la constitution des jurys dès la rentrée.

Le Professeur Caroline Bertrand informe le Conseil d'UFR, qu'un enseignant hospitalo-universitaire sera envoyé pour assister aux oraux de LAS à Poitiers ; cette année ce sera le Professeur Sylvain Catros. Pour Limoges, c'est le Professeur Véronique Dupuis qui y sera envoyée pour désigner les étudiants qui pourront poursuivre leur deuxième année à Bordeaux et à Clermont-Ferrand.

Le Professeur Caroline Bertrand soumet le calendrier au vote des membres du Conseil d'UFR qui l'approuvent à l'unanimité.

### **Point 11 : Modification du règlement intérieur**

Le Professeur Caroline Bertrand soumet aux membres du Conseil d'UFR la modification du règlement intérieur voté en 2018. Ce règlement intérieur n'a pas été mis en ligne après le vote en 2018 car la DAJ avait suggéré de compiler certains éléments de ce règlement intérieur avec les statuts. Ce projet a été abandonné car le fait de devoir modifier ce règlement intérieur devrait entraîner un nouveau vote des statuts dans toutes les instances de l'université. Dans ce règlement intérieur, a été rajoutée la liste des responsables d'enseignements en rapport avec l'instauration du conseil de perfectionnement.

Suite au courrier de Madame Frédérique Vidal en 2018 faisant état du décès d'un étudiant lors d'un week-end d'intégration, plusieurs dispositions avaient été rajoutées sur le règlement intérieur concernant les week-ends d'intégration, le bizutage.

Le Professeur Caroline Bertrand a été surprise d'apprendre que les étudiants n'osent pas venir se confier à la direction pour lui faire part des difficultés ou des problèmes de harcèlement qu'ils ont pu rencontrer. C'est en ce sens qu'un paragraphe dédié au problème de harcèlement a été rajouté dans le règlement intérieur stipulant la tolérance zéro des autorités sur cette problématique.

Le Professeur Caroline Bertrand demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur ces modifications du règlement intérieur. Ce nouveau règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

### **Point 12 : Vote de l'organigramme du conseil de perfectionnement**

Le Professeur Caroline Bertrand indique que le Conseil de perfectionnement est constitué :

- du Directeur,
- du Vice-doyen pédagogique,
- d'un responsable de diplôme DFGSO : Proposition de Madame Olivia Kérouedan,

Date de création : 12/01/2021	Page 9 sur 10
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 11 MAI 2021</b>	

- d'un responsable de diplôme DFASO : Proposition de Monsieur Michel Bartala,
- d'un responsable de diplôme TCEO1 : Proposition de Monsieur Christophe Bou,
- d'un représentant des responsables de DES : Proposition de Madame Marie-José Boileau,
- deux personnels BIATSS,
- deux représentants étudiants : un de 5<sup>ème</sup> année ou de 6<sup>ème</sup> année et un interne -> Madame Bertrand laisse des étudiants faire acte de candidature,
- d'un praticien hospitalier représentant les terrains de stages périphériques : Monsieur Vincent Hein (Périgueux),
- du chef de pôle hospitalier en tant qu'invité permanent,
- des représentants des organisations professionnelles partenaires de la formation :
  - le Président du Conseil Départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes ou son représentant : Monsieur Frédéric Géhin-Roche
  - Le Président de l'URPS Nouvelle-Aquitaine ou son représentant : Monsieur Jean Desmaison.
  - Un représentant de la Direction régionale du Service médical Nouvelle-Aquitaine (branche chirurgie dentaire) : Monsieur Pierre Epifanie.

Le Professeur Caroline Bertrand soumet à validation des membres du Conseil d'UFR les propositions faites pour la constitution du conseil de Perfectionnement. Les propositions sont adoptées à l'unanimité par les membres du Conseil d'UFR.

Le Professeur Caroline Bertrand informe les membres du Conseil d'UFR que ce conseil de perfectionnement se réunira pour la première fois le Lundi 28 juin à 9h00. Elle invite les étudiants à se positionner et faire acte de candidature pour ce conseil de perfectionnement.

### **Point 13 : CNA (Centre National d'Appui pour la qualité de vie des étudiants en santé) et conférence nationale de concertation**

Le Professeur Caroline Bertrand informe les membres du conseil qu'elle est membre du comité de direction du CNA représentant la conférence des doyens d'odontologie dans cette instance nationale. Le 24 mars dernier a eu lieu une réunion alertant sur les risques psycho-sociaux des étudiants en santé. Le Centre National d'Appui effectue un travail en plusieurs groupes projets, dans le but d'émettre des recommandations sur les sujets de la bientraitance/maltraitance, l'évaluation des stages, la mise en place de structures d'accompagnement locales, la conduit à tenir en matière de prévention des suicides etc..., toutes ces recommandations sont publiées sur le site national du CNA. Il y a eu une prise de conscience nationale récente sur un sujet ancien, en lien avec la situation sanitaire qui a permis de ponter une aggravation du nombre d'étudiants en souffrance. A l'initiative du président de la conférence des doyens de médecine, le Pr Patrice Diot de Tours, une conférence de concertation nationale s'est tenue pour engager un travail rapide et efficace permettant d'exprimer un engagement collectif fort pour la maîtrise des risques psycho sociaux des étudiants en santé. Cette réunion a mobilisé des associations de parents d'étudiants, des représentations étudiantes, des conférences de doyens, présidents de CHU, présidents de CPU, de CME ...

Date de création : 12/01/2021	Page 10 sur 10
UFR ODONTOLOGIE	Rédacteur : Anaïs MARCOUILLER
<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL UFR PLENIER DU 11 MAI 2021</b>	

Madame Frédérique Vidal est intervenue à cette occasion en insistant sur le fait que certaines situations comme le harcèlement, le non-respect des temps de travail... entraînent des souffrances qui ne peuvent et ne doivent plus être ignorées ni minimisées (les plus importantes sont recensées chez les internes de médecine sur leur terrain de stage et les infirmières)... Il a été décidé d'organiser une conférence annuelle de concertation qui permettra de faire le point sur l'amélioration de la qualité de vie des étudiants en santé.

Le Docteur Didier Cugy reconnaît que la place des recommandations et des normes a apporté beaucoup de choses positives à ce sujet. Auparavant les interventions se faisaient sur de vraies personnes et non sur des simulateurs comme aujourd'hui. La notion d'imprévisible n'est plus la même qu'avant, et laisse place aujourd'hui à une crainte de la part du personnel médical lorsque les patients réagissent différemment.

### **Point 14 : Bureau Bien-être**

Le Professeur Caroline Bertrand présente aux membres du Conseil de l'UFR le document fait par un étudiant de 5<sup>ème</sup> année Monsieur Jacques Laught, en association avec l'association étudiante GED33 dans le cadre du Bureau Bien-être. Ce bureau sert d'accompagnement et d'écoute aux étudiants en difficultés ou en situation de mal-être qu'elles qu'en soient les origines. Ce document fait état de toutes les aides sociales, financières, ou encore psychologiques qui sont à disposition des étudiants. Ce document va être affiché sur la plateforme Apolline pour être accessible à tous.

Suite à des problèmes de harcèlement rapportés au sein de la faculté, une boîte aux lettres a été mise à disposition des étudiants au rez-de-chaussée pour leur permettre de communiquer en toute discrétion avec le bureau bien-être s'ils n'osent pas venir nous rencontrer directement. Cela permet aux étudiants de se confier sur leurs problèmes personnels, tout en respectant une vraie confidentialité.

Le Professeur Caroline Bertrand rappelle aux étudiants qu'en cette période de crise, nous sommes d'autant plus à leur écoute. La cellule bien-être reste à disposition de tous les étudiants qui souhaiteraient évoquer leurs difficultés et chercheraient des solutions.

Le Professeur Caroline Bertrand remercie les membres du Conseil d'UFR pour leur présence, et les informe que le prochain Conseil d'UFR aura lieu le Mardi 6 Juillet 2021.

Bordeaux, le 27 mai 2021

Le Doyen de l'UFR des Sciences odontologiques  
Professeur Caroline BERTRAND